

RCS : METZ  
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00492  
Numéro SIREN : 883 867 855  
Nom ou dénomination : 2BF Immo

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2022 sous le numéro de dépôt 215

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE METZ

# RECEPISSE DE DEPOT

Registre du Commerce et des Sociétés  
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ  
Ouvert au public de 8h30 à 11h45  
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

KHAMIS AVOCATS

3 Avenue de Lattre de Tassigny  
57000 Metz

V/REF :

N/REF : 2020 B 492 / 2022-B-215

Le greffier du tribunal judiciaire de Metz certifie qu'il a reçu le 10/01/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2020.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/06/2021

Concernant la société

2BF Immo  
Société à responsabilité limitée  
25 rue de Sarre  
57070 Metz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-215 le 11/01/2022

R.C.S. METZ TJ 883 867 855 (2020 B 492)

Fait à METZ le 11/01/2022,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise		SARL ZBF IMMO		25 rue de Sarre		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		S7070 METZ					
SIRET		8 8 3 8 6 7 8 5 5 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		8		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		31122020	
				Exercice N-1 clos le			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	712 705	030	16 609	696 095	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>712 705</b>	<b>048</b>	<b>16 609</b>	<b>696 095</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	6 381	070		6 381	
		072	3 939	074		3 939	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 991	086		15 991	
	Chargés constatés d'avance *	092	2 649	094		2 649	
	<b>Total II</b>	096	<b>28 960</b>	<b>098</b>		<b>28 960</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>741 665</b>	<b>112</b>	<b>16 609</b>	<b>725 056</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	5 000		
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* )	131		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	(1 479)		
	Provisions réglementées	140		140			
	<b>Total I</b>	142		142	<b>3 521</b>		
	Provisions pour risques et charges	154		154			
<b>Total II</b>	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	714 554		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	600		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : )	169		172	1 062		
	Produits constatés d'avance	174		174	5 318		
<b>Total III</b>	176		176	<b>721 535</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>725 056</b>			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	665 865	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	712 705	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifiés conformes

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL 2BF IMMO</b>		Exercice N clos le <b>31/12/2020</b>		Exercice N-1 clos le		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210						
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215		214					
			217		218	31 099				
			( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en colts de production )		222					
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230	2 474					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	33 573					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240						
	Autres charges externes* : ( dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )			242	12 350					
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243		244	2 474					
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
	Dotations aux amortissements *			254	16 609					
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260		262						
			Total des charges d'exploitation (II)		264	31 434				
	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	2 139				
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294	3 618					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices *			306							
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	(1 479)					
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314		1 479		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers* dont intérêts excédentaires des époux/ets d'associés	247		330						
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		987		Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		989		Zone de revitalisation rurale (44, quinquies)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44, octies)	990		991		Bassins urbains à dynamiser (44, septies)	992			
	ZPANG (44, quaterdecies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)	993			
	Divers* dont	Crédance due au report en arrière du déficit	346		655		Dédution exceptionnelle (art 39, septies)	641		
			Dédution exceptionnelle (art 39, septies A)	643		Dédution exceptionnelle (art 39, septies B)		645		
					Dédution exceptionnelle (art 39, septies C)	647		Dédution exceptionnelle (art 39, septies D)	648	
	<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>				Bénéfice col. 1	352			354	1 479
				Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises L.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables* (dont imputés sur le résultat)							360		
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>				Bénéfice col. 1				372	1 479	
				Déficit col. 2	370					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains			99 406			99 406
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui			331 352			331 352
instal. agencé aménagement			231 947			231 947
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier			50 000			50 000
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>712 705</b>			<b>712 705</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>			<b>712 705</b>			<b>712 705</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020	
			Dotations	Diminutions		
Etat exprimé en euros						
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui		6 296		6 296	
	instal. agencement aménagement		7 345		7 345	
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		2 969		2 969	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>16 609</b>		<b>16 609</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>16 609</b>		<b>16 609</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 381	6 381	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 465	1 465	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 474	2 474		
Charges constatées d'avances	2 649	2 649		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>12 969</b>	<b>12 969</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	711 677	45 813	186 321	479 543
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 877	2 877		
	Emprunts et dettes financières divers	600	600		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 062	1 062		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 318	5 318			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>721 535</b>	<b>55 670</b>	<b>186 321</b>	<b>479 543</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		730 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 764			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**2BF IMMO**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Sarre**  
**57050 METZ**

**RCS METZ 883 867 855**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,  
Le 30 juin,

A 17 heures,

Les associés de la société 2BF IMMO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 5.000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 25 rue de Sarre 57050 METZ, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

**Sont présents :**

La Société SB HOLDING représentée par Monsieur Sébastien BRE COURT, titulaire de 2.000 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Alexandre FELTEN, titulaire de 1.000 parts sociales en pleine propriété,

La Société PB HOLDING représentée par Monsieur Philippe BOCCARA, titulaire de 1.000 parts en pleine propriété

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien BRE COURT, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

Sm PB AF

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 478 ,88 euros de la manière suivante :

Fg PB AF

Perte de l'exercice	-1 478,88 euros
Affecté en totalité au compte « Report à nouveau » Qui s'éleve ainsi à - 1478,88 euros	- 1 478,88 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué s'agissant d'un premier exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Sébastien BRE COURT



Sm PB AF